



Protection enfants lors de voyages au maroc

Par **rolland lysiane**, le **01/07/2008** à **15:22**

bonjour, mes enfants ont des compagne et époux de culture différente, même si je n'ai pas à m'inquiéter à priori, j'aimerais savoir s'il existe un moyen de protéger mes petits enfants lors de leurs voyages au Maroc. La famille de mon gendre accepte mal la non religiosité de ma fille et le choix de ne pas donner de religion à mes petites filles même si cette décision a été prise par les 2 parents, de plus mon gendre qui a pourtant acquis notre culture sans trahir la sienne devient un autre en présence de sa famille et surtout de sa mère en fait il est incapable d'aller contre elle. En ce qui concerne ma belle-fille, c'est autre chose, ils se séparent, ils n'étaient pas mariés, et je crains des coups bas comme il en existe en pareil cas, par contre, la famille vit en France et ne rejoint le Maroc que pour les vacances, cette année ma belle fille a pris la décision d'amener les enfants avec ses parents alors qu'elle n'y était pas retourné depuis au moins cinq ans cela m'inquiète, ! merci de votre réponse MMe Rolland

Par **svh**, le **03/07/2008** à **00:35**

J'ai moi-même épousé une femme de confession musulmane, mais le respect mutuel de nos différences est total, car qui plus est admis par nos 2 familles, il est vrai socialement et culturellement évoluées, informées et tolérantes. De plus, la famille de ma femme vit dans un des rares pays au monde où les religions chrétienne et musulmane se côtoient dans la paix totale.
Hélas, j'ai parfaitement conscience d'être privilégié, car certains pays sont sur ce plan encore au Moyen Age, ainsi que le démontrent les récentes peines de prison prononcées en Algérie contre des personnes converties au christianisme.
En réalité, le danger ne dépend que du degré de culture, de respect et de tolérance des belles familles de vos enfants. De même, il paraît logique que leurs propres enfants puissent connaître aussi l'autre versant de leur culture plurielle.